



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le vingt-huit septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **20/09/2012**  
Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **14**

Date d'affichage : **20/09/2012**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Jacques PRADELLE, Josianne SAUVAJON, Bruno BOITEUX, Sandrine GUIMBAUD, Jérôme MAISONNEUVE, Martine COLDEPIN, Anne BERTO, Sandrine COTTE, Bruno GRAS-TACHON Michel FRAISSE Nicole MUCCHIELLI, Juliette GOMEZ.**

Était absent : **Gilles DREVETON**

Nombre de votants : **13**

Michel FRAISSE a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et les délibérations de la précédente séance.

### **I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

---

#### **I.1 URBANISME**

##### **I.1.1 Projet d'aménagement du village de CURSON**

Par délibérations 2010-19 du 1<sup>er</sup> mars 2010, 2011-48 du 30 juin 2011, le conseil municipal a décidé de lancer une étude puis un projet d'aménagement et de requalification de la route départementale 532. Après consultation, conforme au code des marchés publics, le bureau S.E.Dic sis place du Champ de Mars à 26400 GRANE, a été retenu par l'autorité territoriale dans le cadre d'un M.A.P.A le 30 avril 2010.

**Après en avoir longuement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Décide d'arrêter le programme des travaux tel que présenté par Monsieur KEHRWILLER du bureau S.E.Dic et Monsieur Le Maire, pour un montant hors taxes de 750 000 euros, honoraires et imprévus inclus,**
- **Charge Monsieur Le Maire de faire établir un dossier en nombre d'exemplaires requis pour :**
  - o **L'obtention de la D.E.T.R. sur deux exercices,**
  - o **L'attribution d'une ou plusieurs subventions dans le cadre du Contrat du Développement Durable Rhône Alpes Drôme des collines,**
  - o **Le financement du Conseil Général au titre de la dotation patrimoine,**
  - o **L'octroi de crédits supplémentaires au titre des amendes de police départementales.**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer les demandes afférentes à ce dossier,**
- **Dit que les crédits correspondants seront ouverts sur les exercices 2013 et 2014, en section d'investissement du budget général.**

## I.1.2 Etude de faisabilité Secteur CONFLANS

Monsieur Le Maire présente l'étude de faisabilité transmise par Drôme Aménagement Habitat, comportant un diagnostic et deux scénarios. L'étude réalisée par le cabinet BURGARD de Valence, porte sur une partie de la zone de Conflans Cette étude fait suite aux discussions avec Madame MERLE et aux possibilités d'urbanisation des secteurs AU0H et AU03 de la zone.

Drôme Aménagement Habitat propose de retenir une possibilité de construction d'une trentaine de logements (locatif et accession) ainsi qu'une résidence de personnes âgées de 20 logements et ceci par tranches successives dans le temps.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Emet un avis favorable sur l'étude de faisabilité secteur Conflans.**
- **Charge Monsieur le Maire d'informer de sa décision Drôme Aménagement Habitat.**

## I.1.3 Avis sur le projet du PLU de la commune de CLERIEUX

Les communes en limite géographique sont sollicitées pour participer aux réunions d'élaboration du P.L.U. de la Commune de CLERIEUX. L'arrêt du PLU nous est notifié et conformément à l'article L123-9 du code de l'urbanisme, la Commune dispose de trois mois pour émettre un avis.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Emet un avis favorable à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CLERIEUX,**
- **Charge Monsieur Le Maire de bien vouloir notifier sa décision à la commune de CLERIEUX.**

## I.2 FINANCES et PERSONNEL

### I.2.1 DM n° 4 – Budget général

<b>I - FONCTIONNEMENT</b>					<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
Libellés	Article	Chapitre	Augmentation	Diminution	Augmentation		
Frais de missions	6532	65	35,00				
Autres contributions	6558	65	278,80				
Intérêts des emprunts	66111	66	700,00				
Subventions de fonctionnement aux associations	6574	65		278,00			
Dépenses imprévues	022	022		735,80			
Remboursement sur rémunérations du personnel	6419	013			8 600,00		
Virement à la section d'investissement	023		8 600,00				
			<b>9 613,80</b>	<b>1 013,80</b>	<b>8 600,00</b>		

  

<b>II - INVESTISSEMENT</b>					<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
Libellés	Opération	Article	Augmentation	Diminution	Augmentation		
Régularisation échéances sur nouvel emprunt 2012							
Capital des emprunts		1641	8 600,00		8 600,00		
Virement de fonctionnement		021			8 600,00		
			<b>8 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 600,00</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</b>			<b>18 213,80</b>	<b>1 013,80</b>	<b>17 200,00</b>		

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :**

- **D'approuver la délibération modificative n° 4 du Budget Général.**

### I.2.2 Taxes et produits irrécouvrables – Budget Assainissement

Monsieur Le Maire indique avoir reçu de Madame JASSET, Comptable du Trésor, un avis des sommes non recouvrées pour un montant de 350.61€ se rapportant à des titres émis en 2010 sur des rôles de redevance assainissement et demande l'allocation en non-valeur de ces titres (référence T20-A363 et A972).

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Accepte cette proposition d'admission en non-valeur pour un montant de 350.61€,**

- Charge Monsieur Le Maire d'effectuer les opérations comptables afférentes,
- Invite Monsieur Le Maire à notifier sa décision au comptable du Trésor,
- Dit dégager de sa responsabilité Madame JASSET, Comptable du Trésor.

### **I.2.3 Avenant n° 2 à la convention n° 2008-50 du 10 juillet 2008 relatif à l'intervention de l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- Décide d'autoriser le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention n° 2008-50 du 10 juillet 2008,
- Dit que les crédits correspondants seront pris sur le budget de fonctionnement de l'exercice 2012.

### **I.2.4 Règles d'hygiène et de sécurité - Nomination d'un assistant de prévention**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour désigner, au sein des agents de la Commune de CHANOS CURSON, un ou deux agents chargés de la mise en œuvre (assistant de prévention) des règles d'hygiène et de sécurité.
- Invite Monsieur le Maire à transmettre son arrêté au C.D.G de la Drôme.

## **I.3 VOIES ET RESEAUX**

Serge BLACHE et Jacques PRADELLE indiquent que les travaux reprennent en plusieurs secteurs :

- Dans la zone des Hauches,
- A l'entrée Ouest, par la société AZ marquages,
- Entre les deux villages, entreprises BOISSET et EIFFAGE,
- Dans le village de CURSON entreprise CHEVAL.

## **II – AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

---

### **II.1 INFORMATIONS DIVERSES**

- II.1 Elaboration du projet régional de santé.  
(P.J.)
- II.2 Rentrée scolaire 2012/2013  
Le Conseil Municipal prend acte de l'effectif au 4 septembre 2012 arrêté au nombre de 112 enfants, qui servira de référence pour la détermination des crédits, tant au niveau des fournitures scolaires que pour le montant de la subvention exceptionnelle allouée à l'Association Amicale Laïque.
- Le Conseil Municipal étudie, fait part de ses observations et valide les questionnaires destinés à une consultation de la population, concernant les jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie, ainsi que l'interruption de fonctionnement de l'éclairage public une partie de la nuit.
- Projet de fusion des Communautés de Communes – séminaire du 9 octobre 2012 à 18 heures à la salle des sports de PONT DE L'ISERE.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
VENDREDI 26 OCTOBRE 2012  
A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Vu par nous,  
Le 6 octobre 2012,

**Serge BLACHE,  
Maire de CHANOS-CURSON.**